MAIRIE DE REGADES

Tel/fax : 05.61.95.38.08 Mail : regades@orange.fr **Site :** http://ville-de-regades.e-monsite.com/

BULLETIN D'INFORMATIONS

03 septembre 2018

Madame, Monsieur,

RAPPEL SUR LES DEPOTS DE DECHETS

Nous avons remarqué que le dépôt de déchets verts situé derrière le cimetière de notre commune a fortement augmenté de volume par l'apport de nouveaux déchets!

Nous vous rappelons que la réglementation en vigueur sur les déchets verts et autres stipule qu'il est interdit de jeter ses déchets sur les terrains communaux ou en pleine nature.

Nous comptons sur votre compréhension pour les apporter à la déchetterie.

Informations :

Tous les usagers des communes adhérentes au SIVOM ont accès à nos déchetteries. Les professionnels peuvent déposer jusqu'à concurrence de 1m3 de déchets verts, sur les déchetteries de Saint-Gaudens, des Tourreilles, d'Aspet et de Castelnau-Magnoac. Pour des volumes plus importants, la plate-forme de compostage du Pihourc est ouverte aux professionnels moyennant une contrepartie financière.

L'arrêté municipal peut être consulté à l'affichage de la mairie.

Cordialement.

Le Maire, Marlène GASTO.